

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier N°28 Automne 2011

Editorial

Le Comité de Quartier souhaite vous sensibiliser sur deux éléments majeurs qui se tiennent actuellement, à savoir :

- L'enquête publique sur le PPRi
- La révision du PLU de Nîmes

En effet nous estimons que les Nîmois doivent participer à l'élaboration de leur cadre de vie et non pas subir des propositions municipales pas toujours très réussies.

Vous trouverez donc quelques informations sur ces deux dossiers.

N'hésitez pas à nous faire savoir votre position et vos demandes.

Quant à l'antenne des 2 colonnes, elle n'est toujours pas en service, peut être qu'ORANGE attend la décision du Conseil d'Etat qui a accepté de traiter notre demande en appel.

Le bureau du Comité

Les membres du bureau 2011-2012

André CARRIERE Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
Philippe LEVY Secrétaire Adjoint	04 66 03 01 39
Laurent BLUM Trésorier	04 66 64 76 01
Jean ESPUNI Trésorier Adjoint	04 66 62 25 49
Christophe BARRAJA	04 66 23 07 88
Thomas BOURGOUIN	09 81 00 41 60
Martine et Daniel DEFOSSEZ	04 66 62 20 73
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
M. Françoise GAYE	04 66 68 12 40
Christian GIUPPONI	04 66 64 91 03
Claude JOURNEE	04 66 23 08 00
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
François MILLET	04 66 64 10 97
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
Michel WEBER	
José WILLOT	04 66 38 94 13

INFORMATIONS

Les frelons asiatiques

Monsieur Malhautier, célèbre apiculteur qui gère des ruches dans notre quartier demande à tous les habitants de bien vérifier dans leurs arbres ou haies (maintenant que les feuilles tombent) qu'il n'existe pas de nids de frelons.

Ils sont en général très gros et il est conseillé de ne pas y toucher et de les signaler aux pompiers qui viennent les détruire gratuitement.

Et aussi :

Pensons à rafraîchir les branches de nos arbres qui dépassent sur la chaussée.

Nous sommes responsables des dommages qu'ils causent aux véhicules ou aux passants.

En retour les gros engins les blessent à leur passage.

Pour en savoir plus sur Camplanier et sur tous les quartiers de NIMES : www.ucqnm.org

Nous avons un panneau d'affichage pour toutes vos informations et propositions d'activités du quartier. (Au carrefour du Chemin des Ecoliers)

Si vous souhaitez animer une activité ou tout simplement la voir exister dans le quartier, contactez l'un des m. Quartier pour que nous en discussions lors d'une réunion du Bureau.

Quelques numéros utiles (en dehors des membres du bureau !) :

Pour les petits problèmes de voirie : ALLO VOIRIE : 04 66 70 75 32

Pour effacer les tags : Société OCEAN : 06 59 06 33 69

Eclairage public : Société CITELUM : 04 66 04 20 60 le jour et 68 la nuit

Police municipale : 04 66 02 56 00 ; Police nationale (commissariat central) : 04 66 27 30 00



L'enquête publique sur la PPRi

Actuellement, et jusqu'au **10 novembre**, une enquête publique est ouverte et concerne le Plan de Prévention du Risque d'Inondation. Tous les habitants de Camplanier, riverains du cadereau sont concernés.

Nous vous conseillons d'aller consulter le dossier afin de connaître les contraintes qui seront appliquées à votre habitation.

Bien que le PPRi ne prévoit pas de démolition de maisons, la mairie propose à certains habitants situés dans la zone de risque très fort de leur acheter leur habitation.

Pour ceux qui ont accès à Internet vous pouvez consulter tout le dossier en vous connectant sur le lien : <http://www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr/le-ppri-nimes-en-cours-d-a541.html>

Pour les autres vous pouvez demander conseil à un des membres du bureau ou vous rendre au siège de l'enquête : DDTM du Gard (ex DDE) Quartier Pissevin, 89 rue WEBER

- lundi au jeudi : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30
- vendredi : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 15h30

Vous pourrez aussi y rencontrer l'un des commissaires enquêteurs lors d'une des permanences :

- Lundi 3 octobre de 9h à 12h
- mardi 18 octobre de 9h à 12h
- mercredi 2 novembre de 14h à 17h
- jeudi 10 novembre de 14 à 17h
- mercredi 12 octobre de 14h à 17h
- Vendredi 28 octobre de 9h à 12h
- Lundi 7 novembre de 9H à 12h

La révision du PLU

En mai 2010, le Conseil Municipal a déclaré ouverte la première révision du Plan Local d'Urbanisme de Nîmes. Le PLU est l'image que veut montrer la ville pour son urbanisme et son développement.

La loi fait obligation de faire participer la population à travers une large concertation.

Aussi, avec l'aide de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole, tous les Comités de Quartier ont décidé de faire connaître à la municipalité dans quel sens ils voudraient voir modifier l'urbanisme de Nîmes.

Pour cela nous souhaitons que vous nous indiquiez vos désirs pour Camplanier :

- Faut-il diminuer la surface des parcelles ?
- Faut-il élargir le chemin ?
- Faut-il installer le tout l'égout dans tout le chemin ?
- Etc.

Vous pouvez en parler à un des membres du bureau habitant près de chez vous ou bien écrire ou envoyer un mail au Président (19 Impasse des Lilas ; ancariere@wanadoo.fr)

Pour les personnes qui ne l'on pas encore fait, nous vous invitons à prendre ou à renouveler votre adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau vous marquez ainsi votre soutien aux actions du Comité.

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

.....Signature.....

Ci-joint, un chèque de 10€. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).